

LE DOUBS DE BLUSSANGEAUX A CLERVAL

ZNIEFF 1

Identifiant national : **430020421**

Identifiant régional : 31000046

Dernière date de modification INPN : 31/10/2017

Description géographique

Superficie (ha) : 852.14

Altitude : de 275.00 à 377.00 m.

Communes : Blussans (25), L'Isle-sur-le-Doubs (25), Médière (25), Appenans (25), Blussangeaux (25), Pompierre-sur-Doubs (25), Saint-Georges-Armont (25), Pays de Clerval (25), Rang (25), Saint-Maurice-Colombier (25), Mancenans (25), La Prétière (25)

Critères d'intérêt

Patrimoniaux

Ecologique

Faunistique

Floristique

Odonates

Insectes

Ptéridophytes

Phanérogames

Commentaire sur les intérêts :
aucun commentaire

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Expansion naturelle des crues

Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Paysager

ZONAGES RÉGLEMENTAIRES CONCERNÉS

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

DESCRIPTION

Sur la portion de la moyenne vallée entre Blussangeaux et Clerval, le Doubs forme de grands méandres, dont certains sont doublés ou court-circuités par un canal. Au sein de cette vallée d'axe général nord-est/sud-ouest, où les activités humaines sont bien implantées, certains aménagements affectent plus particulièrement le cours d'eau et peuvent influencer sur les débits : barrages, usine hydro-électrique, canal Freycinet, artificialisation et uniformisation du lit et des berges, extraction de granulats. Globalement, les portions non navigables présentent encore une diversité morphologique intéressante : îles, berges abruptes érodées et rives sablonneuses en pente douce, faciès de radiers au courant rapide alternant avec des secteurs plus lents et plus profonds, bras morts. En particulier, la boucle de Blussangeaux, témoin de la physionomie du Doubs avant les aménagements hydrauliques, renferme une grande diversité de milieux. C'est aussi le cas de quelques secteurs entre Pompierre-sur-Doubs et Clerval.

Sur ce tronçon, la végétation aquatique du lit principal reste localisée et assez peu diversifiée ; elle comprend des communautés à myriophylle en épi et à potamot pectiné, typiques des eaux courantes, et des groupements des eaux calmes, sous forme d'herbiers à potamots, à cornifle immergé ou à nénuphar jaune. Les eaux stagnantes du bras mort de Santoche et des anciennes sablières de la Prétière abritent des hydrophytes typiques des annexes hydrauliques, rares dans ce contexte, comme la lentille d'eau à trois lobes, la lentille d'eau sans racine et une hépatique, Riccia fluitans. Quelques boisements riverains linéaires subsistent sur les îles et les rives peu artificialisées (saulaies arbustive et arborescente, ormaie-frénaie localement). Une mégaphorbiaie (formation de hautes herbes) à ortie et liseron souligne abondamment les berges. La grande cuscute, plante parasite de l'ortie, typique des grandes vallées alluviales, y est fréquente. Le butome en ombelle, protégé dans la région, est recensé sur cette zone ; il se trouve au bord des eaux courantes calmes, sur substrat fin souvent exondé en fin d'été. Enfin, quelques petites plages sablonneuses sont favorables à l'implantation d'une végétation pionnière, où le chénopode rouge (rarissime dans la région, puisqu'il ne compte que deux stations) a été observé.

Le contexte paysager du lit majeur est dominé par des prairies pâturées entrecoupées de cultures intensives. Les terrasses en retrait du cours d'eau sont également occupées par des plantations d'arbres ou aménagées en terrains de loisirs très entretenus, souvent agrémentés d'essences exotiques. Cette pratique concourt non seulement à dégrader les milieux naturels riverains, mais aussi à propager des espèces potentiellement envahissantes. Il faut souligner que les grands cours d'eau sont des axes privilégiés pour leur dissémination. Sur cette section, quatre espèces sont particulièrement problématiques : la balsamine géante, le topinambour et les renouées du Japon et de Bohême.

STATUT DE PROTECTION

Aucune protection réglementaire de l'espace n'a été mise en place. En revanche, la présence d'une plante protégée confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêté ministériel du 22/06/92).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

Sur ce tronçon, la protection de tous les secteurs non artificialisés est un enjeu majeur, de même que le respect et/ou la restauration des milieux naturels riverains. En particulier, il convient de maintenir des débits suffisants pour alimenter les zones de radier (notamment en période estivale), de proscrire toute artificialisation des berges non enrochées et de conserver les zones humides annexes (notamment le bras mort de Santoche et les pâtures attenantes, ainsi que les sablières de la Prétière).

Enfin, une sensibilisation sur les risques environnementaux provoqués par les espèces invasives pourrait être engagée auprès des riverains jardiniers.

COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS

Statuts de propriété

Commentaire sur statuts de propriété :
aucun commentaire

Activités Humaines

- Agriculture
- Elevage
- Pêche
- Navigation
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines :
aucun commentaire

Géomorphologie

- Lit majeur
- Lit mineur
- Bras mort
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie :
aucun commentaire

BILAN DES CONNAISSANCES

Bon :	Oiseaux
Moyen :	Phanérogames
Faible :	Bryophytes, Ptéridophytes, Odonates

nota : tous les taxons d'espèces (classe, ordre, ...) non cités ont un niveau de connaissance indéterminé

FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- Rejets de substances polluantes dans les eaux
- Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides
- Modification du fonctionnement hydraulique
- Mises en culture, travaux du sol
- Traitements de fertilisation et pesticides
- Pâturage

*Commentaire sur les facteurs influençant la zone :
aucun commentaire*

HABITATS PATRIMONIAUX

Habitats Déterminants

Autres Habitats

	Code habitat	Typologie habitat	Référence source - Années d'observation
	EUNIS : C3.55	Bancs de graviers des cours d'eau à végétation clairsemée	
	EUNIS : G1.4	Forêts marécageuses de feuillus ne se trouvant pas sur tourbe acide	
	EUNIS : G1.21	Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	
	EUNIS : C1.2	Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents	
	EUNIS : E5.4	Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères	
	EUNIS : E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	
	EUNIS : G1.C	Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés	
	EUNIS : E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	
	EUNIS : C3.2	Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux	
	EUNIS : G1.11	Saulaies riveraines	
	CORINE : 24.22	Bancs de graviers végétalisés	
	CORINE : 44.9	Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais	
	CORINE : 44.3	Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	
	CORINE : 44.1	Formations riveraines de Saules	
	CORINE : 37.7	Lisières humides à grandes herbes	
	CORINE : 38.1	Pâtures mésophiles	
	CORINE : 83.32	Plantations d'arbres feuillus	
	CORINE : 38.2	Prairies de fauche de basse altitude	
	CORINE : 53.1	Roselières	
	CORINE : 22.4	Végétations aquatiques	

Habitats Périphériques

	Code habitat	Typologie habitat	Référence source - Années d'observation
	EUNIS : I1	Cultures et jardins maraîchers	

	Code habitat	Typologie habitat	Référence source - Années d'observation
	CORINE : 82.1	Champs d'un seul tenant intensément cultivés	

ESPÈCES PATRIMONIALES

Espèces Déterminantes

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Odonates				
 <i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840) Agrion de Mercure	Mora F.	2006 2006	RI	FR PNA
Phanérogames				
 <i>Butomus umbellatus</i> L., 1753 Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé	Houde C. et Vuilleminot M.	2006 2006	R	BFC
 <i>Chenopodium rubrum</i> L., 1753 Ansérine rouge	Houde C. et Vuilleminot M.	2006 2006	R	
 <i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC., 1808 Élatine à six étamines	Schäfer-Guignier O.	1986 1986	R	BFC LR
 <i>Lemna trisulca</i> L., 1753 Lentille d'eau à trois sillons	Vuilleminot M.	2006 2006	R	
 <i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch., 1864 Littorelle à une fleur, Littorelle des étangs	Schäfer-Guignier O.	1986 1986	R	FR BFC LR
 <i>Najas minor</i> All., 1773 Naïade mineure, Petite naïade	Schäfer-Guignier O.	1986 1986	R	BFC LR
 <i>Nymphoides peltata</i> (S.G.Gmel.) Kuntze, 1891 Limnanthème faux-nénuphar, Faux nénuphar, Petit nénuphar pelté	Schäfer-Guignier O.	1987 1987	R	BFC LR
 <i>Potamogeton acutifolius</i> Link, 1818 Potamot à feuilles aiguës, Potamot à feuilles pointues	Schäfer-Guignier O.	1986 1986	R	BFC LR
 <i>Potamogeton obtusifolius</i> Mert. & W. D.J.Koch, 1823 Potamot à feuilles obtuses	Schäfer-Guignier O.	1986 1986	R	LR
 <i>Potamogeton trichoides</i> Cham. & Schldt., 1827 Potamot filiforme	Schäfer-Guignier O.	1986 1987	R	
Ptéridophytes				
 <i>Marsilea quadrifolia</i> L., 1753 Fougère d'eau à quatre feuilles, Marsilea à quatre feuilles, Marsilée à quatre feuilles	Schäfer-Guignier O.	1985 1985	R	FR LR

Autres Espèces Remarquables

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Bryophytes				
 <i>Cinclidotus riparius</i> (Host ex Brid.) Arn.	Houde C. et Vuilleminot M.	2006 2006	R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Odonates				
 <i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1782) Caloptéryx éclatant	Mora F.	2006 2006	RI	
 <i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758) Caloptéryx vierge	Mora F.	2006 2006	RI	
 <i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758) Agrion jouvencelle	Mora F.	2006 2006	RI	
 <i>Cordulia aenea</i> (Linnaeus, 1758) Cordulie bronzée (La)	Mora F.	2006 2006	RI	
 <i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840) Agrion porte-coupe	Mora F.	2006 2006	RI	
 <i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758 Libellule déprimée (La)	Mora F.	2006 2006	RI	
 <i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771) Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre	Mora F.	2006 2006	RI	
Phanérogames				
 <i>Brassica nigra</i> (L.) W.D.J.Koch, 1833 Moutarde noire, Chou noir	Houde C. et Vuilleminot M.	2006 2006	R	
 <i>Eleocharis ovata</i> (Roth) Roem. & Schult., 1817 Scirpe à inflorescence ovoïde	Schäfer-Guignier O.	1986 1986	R	LR
 <i>Najas marina</i> L., 1753 Naiade majeure, Naiade marine	Schäfer-Guignier O.	1986 1986	R	BFC
 <i>Rumex maritimus</i> L., 1753 Patience maritime	Schäfer-Guignier O.	1986 1986	R	
 <i>Sparganium emersum</i> Rehmman, 1871 Rubanier émergé	Schäfer-Guignier O.	1986 1987	R	

SOURCES

Nature de la source	Année	Auteur
Informateur		Schäfer-Guignier O.
Informateur		Nauche G.
Informateur		Gaden J.-L.
Informateur		Vuillemenot M.
La flore et les groupements liés aux cours d'eau et aux zones humides dans les vallées du Doubs et de quelques-un de ses affluents. Conservatoire Botanique de Franche-Comté. 245 p	2006	Vuillemenot M. et Hans E.
Informateur		Houde C. et Vuillemenot M.
Informateur		Ferrez Y.
Weiherr in der Franche-Comté : eine floristisch-ökologische und vegetationskundliche. Untersuchung, Dissertationes Botanicae, 213, (ed. Cramer) Berlin-Stuttgart, 239 p. + annexes	1994	Schäfer-Guignier O.
Informateur		Mora F.
Informateur		Hennequin C.
Informateur		Le jean Y., Roveretto P. et Gaden J.-L.

Numéros national : 430020421



Source :
© IGN-BDCARTO
© DREAL Bourgogne-Franche-Comté SBEP

- ZNIEFF I
- ZNIEFF I périphériques
- ZNIEFF II
- N2000 ZSC
- N2000 ZPS
- APPB
- Site Classé
- Site Inscrit

Il s'agit d'une carte avec des éléments interactifs, utiliser le volet "calque" de votre lecteur de pdf pour interagir.